Transcription — Entrevue de Me Vivan Nguyen à QUB

Sujet : l’intelligence artificielle et l’accès à la justice pour les citoyens qui n’ont pas les moyens de se payer un avocat
Invitée : Me Vivan Nguyen, avocate en protection de la jeunesse et en droit familial
Durée : 8 min 48 s

Transcription automatique révisée. Les mots entre crochets [ ] sont des corrections ou des passages incertains à valider à l’écoute.

[00:00] ANIMATION
Il y a plein de gens qui ont peur de perdre leur job à cause de l’intelligence artificielle. Maître Vivan Nguyen, elle est avocate, puis elle a dit : bien là, il y a des gens qui vont utiliser l’intelligence artificielle pour se défendre eux-mêmes. Et je suis contente. Elle est contente. Elle va être moins souvent en cour. Peut-être qu’elle va perdre des contrats. Puis elle se réjouit de ça parce qu’elle dit : bien, ça coûte tellement cher aller voir un avocat, si quelqu’un, grâce à l’intelligence artificielle, peut se défendre lui-même, parfait.

On en parle avec Maître Vivan Nguyen, qui est ici, qui est avocate en protection de la jeunesse et en droit familial. Vous êtes contente, Me Nguyen, que l’intelligence artificielle va vous arracher des contrats ?

[00:43] ME VIVAN NGUYEN
Moi, oui. Moi, je veux ce qui est bien pour le peuple, en fait. Je ne veux pas nécessairement recueillir 30 000 $ des familles pour qu’ils se défendent contre la DPJ. Moi, ça ne me plaît pas. J’aime mieux que l’argent soit réinvesti dans l’unité familiale, dans les enfants, que les parents puissent être représentés avec l’aide de l’intelligence artificielle.

Moi, je parle de la classe moyenne. Les riches vont toujours avoir un avocat, mais ceux qui [s’endettent] pour payer un avocat, moi, je ne suis pas pour ça. Donc, quand vous dites perdre des contrats, ah oui, donc, ça [ne] me dérange [pas] de perdre des contrats. C’est pour le bien des autres.

[01:20] ANIMATION
Et Maître Nguyen, c’est ça souvent qu’on a l’impression, oui, bon, le système de justice, mais en même temps, si on n’a pas d’argent et qu’on ne peut pas se payer un avocat, est-ce qu’on peut vraiment parler de justice alors que peut-être la personne qu’on veut poursuivre, elle, a assez d’argent pour se payer un cabinet d’avocats au complet ? Où est la justice là-dedans ?

[01:43] ME VIVAN NGUYEN
Effectivement, il y a quand même un débalancement entre les riches et les pauvres en termes de représentation. Si quelqu’un peut se payer trois avocats pour le représenter en même temps dans une instance, trois avocats d’un même cabinet, et que l’autre est plus démuni, il y aura un déséquilibre. Mais si tu n’as pas d’argent du tout pour te payer un

avocat et que tu n'as pas accès à l'aide juridique, ça prend quelque chose. Le quelque chose, c'est l'intelligence artificielle. Ça va t'aider. Tu pars de zéro à quelque chose.

[02:14] ANIMATION
Donc, il y a quand même quelque chose de positif avec l'IA. Entre autres, parce qu'il y a des gens qui disent que l'IA hallucine, entre guillemets, arrive avec des fausses réponses, des réponses qui sont remplies d'erreurs. Est-ce qu'il n'y a pas un risque à utiliser l'IA pour se représenter soi-même en cour ?

[02:34] ME VIVAN NGUYEN
100 %, l'IA est extrêmement imparfaite. Moi-même, quand je l'utilise, je suis obligée d'enlever des phrases au complet, des paragraphes au complet. Mais l'IA peut faire un excellent travail aussi. Il y a des choses que l'IA fait mieux que moi.

Puis moi, quand j'étais à la fac de droit, j'étais première de classe. Donc, j'étais déjà pas mauvaise. Puis, quand je lis le travail de l'IA, des fois, je suis tellement impressionnée. Je tombe en bas de ma chaise. Donc, l'IA peut faire le travail, mais surveillé.

Surveillé par un avocat, de temps en temps. Si tu n'as pas 30 000 $ pour payer un avocat qui va faire une représentation au complet, tu as peut-être 300 $ pour faire une consultation pour que l'avocat puisse regarder le travail de l'IA et pointer les erreurs : fais attention à ça, attention, le juge n'aime pas ça. L'IA ne sait pas ce que le juge n'aime pas, parce que l'IA, lui, il ne va pas à la cour. Nous, oui, les avocats, on y va. Je pense qu'une façon de procéder avec un peu de l'IA, un peu d'accompagnement d'un avocat de temps en temps, ça peut faire la job pour quelqu'un qui a très peu d'argent.

[03:43] ANIMATION
La job que ça peut faire, c'est une recherche dans les jugements précédents, savoir, bon, moi, je veux poursuivre telle personne au sujet de telle chose. Est-ce qu'il y a déjà eu des jugements ici au Québec ou ailleurs au Canada concernant des causes similaires ?

[03:58] ME VIVAN NGUYEN
Ça, l'IA [devrait] être parfait pour ça. Au niveau de la recherche jurisprudentielle, comme on se disait, lui, il peut halluciner des jugements. Il l'a fait avec moi, il l'a fait avec les autres.

Donc ça, le citoyen qui se représente seul, il peut quand même vérifier lui-même sur les moteurs de recherche. Si la décision 1, 2, 3, 4, 5 n'existe pas et que l'IA en parle, tu peux lui dire : « Hey, la décision que tu m'as donnée n'existe pas. » Puis souvent, il va te répondre : « Oui, tu as raison, je m'excuse. »

Ça, c'est des choses que le citoyen peut faire seul sans l'avocat. Il peut vérifier lui-même sur [SOQUIJ, CAIJ, CanLII], etc. Mais il faut toujours double vérifier ce que l'IA dit et fait. Ça, oui, il faut faire attention. Ça ne veut pas dire que ce n'est pas un bon outil. C'est un très bon outil pour les gens qui n'ont pas les moyens de se payer un avocat pour se faire représenter de A à Z.

[04:48] ANIMATION
Est-ce qu'il y aurait moyen de se questionner aussi sur la façon avec laquelle le système fonctionne aussi quant aux honoraires des avocats, par exemple ? Parce que là, on a

l’impression qu’on va peut-être miser davantage… Mais en fait, ce que vous suggérez, entre autres, c’est de miser peut-être plus sur l’intelligence artificielle pour permettre aux gens qui n’ont pas les moyens d’avoir accès au système de justice, alors que finalement, peut-être que les avocats, ça coûte juste trop cher aussi.

[05:09] ME VIVAN NGUYEN
Oui, les avocats, ça coûte cher. Moi, je demande des avances de 10 000, 20 000, 30 000. Donc, effectivement, l’IA va permettre à ceux qui n’ont pas cette somme-là de pouvoir avoir accès aux droits, aux explications. Avant, c’était peut-être plus occulte. Tu lis la loi, tu ne la comprends pas. Là, tu lis la loi, tu ne la comprends pas, l’IA va te l’expliquer, va te la vulgariser, va te donner des pistes.

Je ne sais pas si j’ai bien compris votre question, vous pouvez la préciser ?

[05:36] ANIMATION
En fait, c’est gentil de demander de la précision aussi, parce que je me dis, c’est comme si on dit qu’une des solutions pour permettre aux gens qui sont moins nantis d’avoir accès à un avocat, au système de justice, ce serait davantage de passer par l’intelligence artificielle, alors que le système de justice n’est pas accessible à la base. Il n’y aurait pas un moyen de s’attaquer davantage à ça aussi ?

[05:55] ME VIVAN NGUYEN
OK, le fait que ce n’est pas accessible parce que les avocats sont chers. OK, je comprends ce que vous dites. Fait que, mettons, plus directement, au lieu de charger [350 $], les avocats pourraient charger [50 $] pour rendre ça plus accessible. Est-ce que c’est là-dedans que vous vouliez aller ?

[06:09] ANIMATION
Entre autres, ou même en général, l’accessibilité, c’est vrai que ce n’est pas égal pour tous aussi.

[06:15] ME VIVAN NGUYEN
En fait, le travail d’avocat, c’est tellement difficile. Moi, je suis avocate contre la DPJ. Je représente les parents en défense contre la DPJ. Le travail est tellement dur. On se fait prendre à la gorge. Puis moi, je ne suis pas en mesure d’accepter de faire ce travail-là pour 50 $ de l’heure. Même pour 350 $ de l’heure, je trouve ça difficile. Puis des fois, je n’ai même pas le goût.

C’est sûr que les avocats, bien qu’on veut aider les gens, il y a comme un prix qu’on paye. On paye notre quiétude, notre santé mentale, notre santé physique, nos connaissances, notre expertise. On n’est pas nécessairement prêts à faire ça presque gratuitement ou à tarifs très réduits. [Si je dois] charger, mettons, 16 $ de l’heure, j’aime mieux aller chez McDo puis moins stresser. Moi, quand je me fais prendre à la gorge par la DPJ, il y a un coût à ça, il y a un prix à ça. Donc, je pense que ça, il faut aussi le considérer, que c’est dur pour les avocats. Donc, c’est pour ça qu’il y a des honoraires quand même importants.

[07:15] ANIMATION
Il y a des avocats qui disent, mettons, 10 % des cas que je vais défendre, je vais le faire pro bono.

[07:22] ME VIVAN NGUYEN
Oui, nous, on en fait. Moi, j'ai une grosse poursuite contre la DPJ de Montréal, [où] il y a beaucoup d'heures pro bono là-dedans. La cliente a payé une partie des heures, mais il y a des centaines d'heures pro bono là-dedans depuis le début des procédures. Je crée aussi du contenu en ligne pour aider les parents qui se représentent seuls, pour donner des astuces aux parents, etc. Donc on peut faire les deux : on peut charger pour notre travail et aider les gens en parallèle. Mais reste que l'IA va beaucoup aider les parents. Comparé à, mettons, un avocat qui peut prendre une cause pro bono, l'IA va aider le Québec en entier.

[07:56] ANIMATION
Donc, en terminant, est-ce que vous conseillez aux gens qui n'ont peut-être pas l'argent pour se payer un avocat pour des heures et des heures de travail, c'est de monter un dossier grâce à l'IA, de demander des questions à l'IA, de monter un dossier, puis après ça, d'aller faire approuver ce que l'IA a dit par un avocat en bonne et due forme ?

[08:17] ME VIVAN NGUYEN
Oui, c'est prudent. Les gens parlent déjà naturellement avec l'IA. Je n'ai même pas à leur conseiller de poser des questions à ChatGPT. Ils le font d'eux-mêmes. Quand ils ont un produit de travail qui est réalisé avec l'aide de l'IA, à ce moment-là, c'est prudent d'aller voir un avocat pour voir si ça a de l'allure. Parce que l'avocat a de l'expérience sur le terrain.

[08:38] ANIMATION
Merci beaucoup, Maître Vivan Nguyen, avocate en protection de la jeunesse et en droit familial.

[08:42] ME VIVAN NGUYEN
Merci. Bonjour.

ANIMATION
Merci à vous. Au revoir.